

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 Juillet 2021

Régulièrement convoqué le 06 juillet 2021, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Pierre LAPALUS, le mardi 20 juillet à 19 h en mairie.

Etaient présents : MM/ Marjorie BRETASSE, Patrice DROIN, Pierre LAPALUS, Denis PARDON, Gilles PARDON, Séverine SANGOUARD, Jocelyne THEVENET, Catherine THOMAS et Jean-Marie VIVIER.

Excusée : Mme Nadège VIVIER

Absent : Mr Jean-Charles CLOIX

Mme THEVENET Jocelyne est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 08 juin 2021

Projet Micro Crèche

Suite au rendez-vous avec la Directrice de la C.A.F, une invitation systématique sera envoyée à son interlocuteur.

Le Crédit agricole nous informe que le taux d'endettement de la commune sera à zéro à partir de 2022.

Qu'actuellement les taux d'emprunts sont entre 0.4 % et 0.5% et que le montant d'emprunt pourrait aller jusqu'à 500 000 euros.

L'offre de la Banque des Territoires n'est pas intéressante, une nouvelle proposition sera demandée au moment des besoins

Les nouveaux plans envoyés à la PMI et l'ADMR leur correspondent, l'ADMR fait une demande de douche et placard supplémentaire pour les employés.

Les charges et les équipements intérieurs seront à la charge de l'ADMR

Une nouvelle délibération est demandée pour la subvention de la Région car une modification des montants concernant le coût des matériaux a été faite par l'architecte sur l'APS.

Le conseil donne son accord pour la demande de subvention et donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents utiles à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Terrain à bâtir : Suite à la proposition d'achat de terrain communale ; Monsieur Gilles PARDON et Madame Jocelyne THEVENET ont vu avec le propriétaire voisin de la parcelle communale il propose trois solutions

- soit vente du passage avec la construction d'un mur en dur pour la séparation,
- soit acheter le terrain
- soit rien faire du tout.

Donc une proposition sera faite au propriétaire voisin de la parcelle communale pour l'achat du terrain.

Et voir à proposer à l'acheteur potentiel l'achat du terrain soit 1830 mètres carré plus le terrain du propriétaire voisin pour le passage et la construction d'un mur en dur.

Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour la négociation.

Ménage de l'école. *La personne actuellement en poste va suivre une formation et demande une réduction de son temps de travail concernant le ménage quotidien, elle continuera d'effectuer le ménage pendant les vacances.*

Trois propositions sont faites : le Sivos continu de s'en occuper, L'entreprise Gelin ou embaucher une nouvelle personne

Un devis a été demandé à l'entreprise Gelin pour la classe et la salle de motricité soit 6 heures par semaine.

Le conseil donne accord au Maire pour contacter le Sivos et prendre la décision nécessaire.

Pour information.

Les peupliers ont été coupés, le gros bois a été vendu le restant est donné à condition de tout nettoyer.

Une proposition d'achat pour la parcelle C314 de 188m² au bourg a été faite.

Concernant la Fosse septique à Poncharras la station l'accord est donné pour effectuer les travaux.

Signalisation au sol il faudrait refaire les passages piétons et voir à mettre un panneau clignotant pour indiquer la vitesse, des devis sont à demander, il faudrait voir avec le conseil départemental si une réfection de chaussée est prévue.

Une demande de transport scolaire pour 6 personnes à Nogent a été formulée.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 21h00